



COMpte-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2013

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Liliane BREARD, Walter RIEDER, Serge PARAYRE, Cyril LAURENT, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Sylvain CIVIDINO.

Étaient absents : Jean-Louis BERTRAND représenté par Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Cyril AUBANEL.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 11 h 00. Cyril LAURENT est désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu de la réunion du 20 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

1 - Entrée de Gammal - Marchés de travaux. Monsieur le Maire expose à l'assemblée les résultats de la mise en concurrence pour la réalisation d'un rond-point à l'entrée de Gammal. Le dossier a été analysé par notre bureau d'études et donne le classement des offres selon les trois états repris en annexe. Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, désigne pour réaliser les travaux :

Lot 1: Terrassement en enrochement : Société LAUPIE par 8 voix pour et 3 abstentions, (Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO).

Lot 2 : Mobilier -espaces verts : Société LAUPIE par 8 voix pour et 3 abstentions, (Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO).

- Lot 3 : Réseau pluvial et arrosage : Société SCAIC par 7 voix pour et 3 abstentions, (Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO) et une contre (RIEDER)

2 - ACTES - DETR : Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'intérêt de s'inscrire dans les échanges numériques avec les administrations; Les échanges sont décrits dans la procédure ACTES mise en œuvre par les services de l'État. Pour aider le financement des collectivités, une subvention peut-être obtenue à hauteur de 1 000 €. Adopté à l'unanimité.

3 - Admission en non valeur : Monsieur le Maire informe l'assemblée de créances aux fins d'admission en non valeur présentées par des usagers au service de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit des demandes de :

- Mme Myriam LECURIEUX : d'un montant 118,38 € pour une facturation alors que l'immeuble est innocupé depuis de nombreuses années.

- M REY Lionel : d'un montant de 316,17 € et 104,80 € soit 420,97 € pour double facturation.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire indique que le changement des compteurs d'eau se déroule normalement : 650 compteurs de posés, et 100 le seront fin août début septembre. Les compteurs restant dont la pose est plus technique seront changés d'ici la fin de l'année.

- Monsieur le maire indique qu'il sera procédé au curage du réservoir du vieux mollières en août.

- Pour le stationnement dans le hameau du boisson, une réunion de concertation sera organisée en septembre.

- Monsieur le Maire indique que les accès des voies de La Luxérière doivent être remises en état par le prestataire début septembre 2013.

La séance est levée à 12 h 15.

Le secrétaire de séance,

Cyril LAURENT
Cyril Laurent
Jean VEYRUN,

JV
Serge PARAYRE,

GP
Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

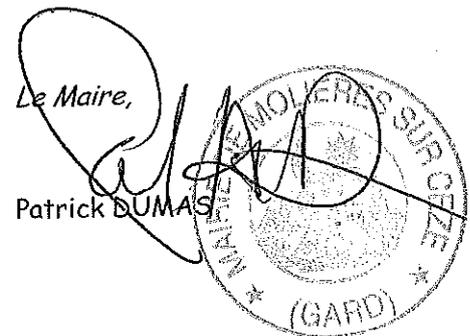
Georges Perrier

Denise COLLIER,

DC
Walter RIEDER,

Sylvain CIVIDINO

SC

Le Maire,
Patrick DUMAS
Patrick DUMAS


Gilbert GARCIA,

GG

Liliane BREARD

Liliane Breard